

LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LCB-FT) POUR LES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES **(DDA COMPATIBLE)**

PARCOURS DIRIGEANTS



7h



Inter 2024 : 19 mars.



Compatible

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes du blanchiment et le rôle des institutions financières,
- Comprendre l'apport des textes clés de la directive anti-blanchiment,
- Pouvoir réaliser sa cartographie des risques de blanchiment,
- Savoir faire face à un risque de blanchiment,
- Savoir positionner des points de contrôle pertinents.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants



Animation

André JACQUEMET : Spécialiste compliance et anti-blanchiment



Prérequis

Aucun



Tarifs

Adhérent : 1530€ HT par participant

Non adhérent : 1670€ HT par participant

Intra : nous consulter



Méthodes pédagogiques

Exposé théorique | échanges interactifs | ateliers | quiz amont et aval



Moyens pédagogiques

Diaporama | tests interactifs | supports de travail (décisions de sanction de l'ACPR)

[PROGRAMME]

LE BLANCHIMENT, UNE RÉALITÉ

Les grandes tendances de la criminalité financière

ÉTUDIER LE PANORAMA LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

- I. **Au niveau international**
- II. **Au niveau européen**
 - a. Les acteurs clés
 - b. Les dernières directives, règlements et listes applicables
- III. **Au niveau national**
 - a. Les acteurs
 - b. Les textes clés et leurs implications opérationnelles.
 - c. Les principales obligations et notions LCB-FT
 - d. Les conditions de déclaration de soupçon
 - e. L'impact du RGPD sur la gestion des données personnelles
- IV. **Les enseignements de la jurisprudence**
 - a. Maîtriser la complétude d'un dossier client

CONNAÎTRE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES LCB-FT

I. Les risques et leur évaluation et le dispositif de maîtrise (DMR)

II. Échanges de pratiques

ADAPTER SA VIGILANCE

I. Savoir analyser une situation

II. Savoir choisir son niveau de vigilance en fonction du niveau de risque

- a. Connaître son client et la relation d'affaires
- b. Savoir reconnaître les situations à risque

TABLE RONDE : LE DISPOSITIF LCB-FT DANS L'ENTREPRISE

I. Rôles et responsabilités

II. Le processus de traitement d'un doute et de déclaration de soupçon

III. Échanges sur les difficultés rencontrées et les solutions possibles

- a. Analyser des processus métiers de l'entreprise
- b. Connaître les obligations et les points de contrôle à mettre en place